

04/09/18

CARTE SCOLAIRE

Ce matin s'est tenu le CTSD (comité technique spécial départemental) proposant les mesures d'ajustement de carte scolaire pour la rentrée 2018.

De nombreuses situations de classes surchargées que nous avons mises en évidence au mois de juin se sont révélées être une réalité le jour de la rentrée. Nous avons pourtant insisté sur le fait que la « conditionnalité » des ouvertures est un mode de gestion des écoles peu respectueux de l'ensemble de la communauté, scolaire : enfants, personnels éducatifs, gestionnaires...

Aujourd'hui, vos représentants FSU-CGT ont défendu des ouvertures fermes pour toutes les situations présentant des effectifs chargés et l'abandon des mesures de fermeture conditionnelle dans les cas d'effectifs croissants même légèrement en dessous des « seuils ».

Nous demandons systématiquement la prise en compte des TPS dans les classes non labellisées et le comptage des TPS à part lorsque cette classe est labellisée afin de ne pas diminuer mécaniquement les moyennes/classe.

Nous demandons également un comptage spécifique dans les écoles de REP et REP+ bénéficiant du dispositif de dédoublement.

Nous estimons que les seuils doivent-être respectés pour l'ensemble des classes non dédoublées.

Le SNUipp-FSU :

- demande (campagne déposée auprès du ministère) un maximum de 25 élèves par classe et 20 en Education Prioritaire.**
- réclame du temps et du contenu de formation adapté aux situations des écoles**

Seuils appliqués cette année par la DASEN :

**27 après fermeture en élémentaire , 30 en maternelle ; 25,5 pour les RPI/RPC
25 en éducation prioritaire.**

Les élu.es SNUipp-FSU sont intervenu.es sur toutes les situations présentées.

C'est grâce aux échanges avec les équipes que nous avons les arguments pour chaque situation. Continuez à nous informer, élu.es majoritaires aux instances, nous sommes vos porte-paroles.

Fermetures conditionnelles entérinées

**La FSU-CGT s'oppose
à la fermeture suivante**

Chazelles EMPU	Nous avons demandé le maintien de la classe car les effectifs augmentent : 29 /classe hors TPS après fermeture	<i>Fermeture</i>
----------------	--	------------------

Fermetures conditionnelles annulées

**La FSU-CGT prend acte de l'annulation
de la fermeture conditionnelle
et dénonce le procédé qui n'a pas permis d'effectuer une rentrée sereine.**

St Sulpice de Cognac EEPU	Nous avons demandé le maintien de la classe car les effectifs augmentent : 28,5 /classe après fermeture	<i>Fermeture conditionnelle annulée</i>
------------------------------	---	---

Ouvertures conditionnelles devenant ouvertures fermes

**La FSU-CGT prend acte
des ouvertures suivantes
et dénonce le procédé qui a engendré une rentrée scolaire très perturbée.**

Ruffec EMPU Les Castors	Nous demandons une ouverture ferme. 32,3 par classe sans ouverture	<i>Ouverture</i>
Asnière /Nouère EPPU	Nous demandons une ouverture ferme. 28,2 par classe sans ouverture	<i>Ouverture</i>

Rivières EPPU	Nous demandons une ouverture ferme. 28,14 élèves par classe	<i>Ouverture</i>
Segonzac EEPU école de Millevignes	Nous demandons une ouverture ferme. 28,6 par classe avant ouverture.	<i>Ouverture</i>

Angoulême EEPU Ronsard	Nous demandons une ouverture ferme.	Ouverture
Angoulême EMPU Charles Perrault	Nous demandons une ouverture ferme.	Ouverture

Ouvertures conditionnelles refusées

La FSU-CGT dénonce les refus d'ouvertures suivants

Côteaux du Blanzacais EMPU	Nous demandons une ouverture ferme. 26,6 par classe en MS et en GS	Ouverture refusée
Angoulême EMPU J Moulin	Nous demandons une ouverture ferme. Ecole dans Quartier Politique de la ville. Accueil de TPS	Ouverture refusée
Angoulême EEPU J Ferry	Nous demandons une ouverture ferme. 25,14 par classe dans une école en pilotage dispositif ARAMIS : accueil d'enfants à troubles du spectre autistique	Ouverture refusée

Soyaux REP+ EEPU Jean Monnet	Nous demandons une ouverture ferme d'une classe de CP/CE1 dédoublée	Ouverture refusée
Houlette Réparsac RPI	Nous demandons une ouverture ferme. 28,3 par classe avant ouverture Nous appelons à une extrême vigilance des enseignants et des parents sur le projet de réorganisation du RPI.	Ouverture refusée
Genté EPPU	Nous demandons une ouverture ferme. 28,3 par classe avant ouverture. 3 classes de la TPS au CM2	Ouverture refusée
Exideuil/Vienne EPPU	Nous demandons une ouverture ferme. 26,75 par classe avant ouverture	Ouverture refusée
Roumazières EEPU J Everhard	Nous demandons une ouverture ferme.	<i>Cf proposition ci-dessous</i>

Autres situations

- J.Monnet Soyaux sera observée ultérieurement, la situation à la rentrée va évoluer (élèves ne sont pas tous rentrés)
- Roumazières : proposition à l'équipe de transformer le PDMQDC en poste classe (pour anticiper les CE1 dédoublés à la rentrée prochaine)
- 1/2 poste IME Les Rochers Soyaux transformé administrativement (bascule du public au privé)
- Fermeture de la coordination départementale ECLORE (car non pourvu malgré 3 appels à candidature)
- Gond Pontouvre maintenu car la DASEN ne souhaite pas revenir sur un décision de février

Pour Rappel

La FSU-CGT demande une concertation avec l'ensemble des partenaires dès la rentrée 2018 afin de trouver les modalités de réorganisation les plus acceptables pour les enfants et les personnels des écoles.

RPI Bonneuil/Bouteville Angeac Charente RPI Plassac/Rouffiac/ Voulgezac Claix EEPU RPI La Rochette/Agris RPI Magnac Lavalette/Gardes le Pontaroux	Nous appelons à une extrême vigilance sur ces dossiers.	Réorganisation du RPI en 2019 Réorganisation du RPI en 2019 À suivre avec la réorganisation du RPI Plassac/Rouffiac/Voulgezac Réorganisation du RPI à prévoir en 2019 Réorganisation du RPI à prévoir en 2019
---	---	---

Mansle
EEMU/EMPU

Fusion de l'EEMU et l'EMPU pour création d'un
groupe primaire à 11 classes

LE SYNDICAT
nous contacter, se syndiquer

Adhésion en ligne

Joindre le SNU 16

par courriel ICI

Par tél.05.45.95.48.09 ou 06 74 13 47 44

SNUipp Charente Maison des syndicats 10, rue de Chicoutimi – 16000 ANGOULÊME

Le site du SNUipp-FSU16 : ICI

Suivre l'actualité, se détendre Le SNUipp-FSU16 est sur Facebook : ICI